

ACTION URGENTE

SRI LANKA. UN ANCIEN ENQUÊTEUR DE POLICE INCARCÉRÉ TESTÉ POSITIF AU COVID-19

Shani Abeysekera, ancien directeur du Service sri-lankais des enquêtes criminelles, a été testé positif au COVID-19 le 24 novembre 2020. Selon la Commission des droits humains du Sri Lanka, il a récemment été transféré dans un centre éloigné de traitement pour prisonniers, apparemment contre son gré et sans que sa famille n'ait été informée de son état de santé ni de son transfert. Shani Abeysekera est détenu depuis le 31 juillet 2020, et sa famille pense qu'il est pris pour cible pour avoir mis au jour des violations des droits humains impliquant de hauts responsables politiques. Amnesty International est très inquiète pour sa vie, sa sécurité, sa santé et son bien-être, car il est diabétique et a des troubles cardiaques. Les autorités sri-lankaises doivent lui permettre de bénéficier immédiatement d'une prise en charge médicale appropriée et l'autoriser sans délai à recevoir régulièrement des visites de sa famille et d'observateurs indépendants.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Commissaire général chargé des prisons

Mr. H.M.T.N Upuldeniya

Prison Headquarters,

No. 150 Baseline Road,

Colombo 09, Sri Lanka

Fax : +94 112 695206

Courriel : prisons@sltnet.lk

Monsieur le Commissaire général,

*Je vous écris pour vous faire part de ma profonde inquiétude pour la vie de **Gnendra Shani Abeysekera**, ancien directeur du Service sri-lankais des enquêtes criminelles, qui a récemment été testé positif au COVID-19 alors qu'il était détenu par vos services. J'ai appris avec préoccupation qu'il avait été transféré contre son gré dans le centre de traitement de Gallella, géré par l'armée, sans que sa famille n'ait été informée de son état de santé ni de son transfert. Je suis préoccupé.e à l'idée qu'il ne bénéficie pas des soins qui lui sont nécessaires, compte tenu de ses antécédents médicaux.*

Shani Abeysekera est d'autant plus vulnérable aux effets du COVID-19 qu'il souffre de plusieurs problèmes de santé graves, notamment de diabète et de troubles cardiaques. Selon les dernières informations recueillies, il a été transféré à l'Hôpital des maladies infectieuses le 27 novembre. Si ce n'est pas déjà le cas, il doit se voir dispenser immédiatement des soins médicaux dans un établissement hospitalier. Je suis également préoccupé.e pour sa sécurité car sa famille pense qu'il est pris pour cible pour avoir mis en lumière des violations des droits humains impliquant de hauts responsables politiques. Mon inquiétude est d'autant plus grande qu'il n'a pas été autorisé à recevoir des visites de sa famille ni d'observateurs indépendants des droits humains. Je vous prie instamment de permettre à des observateurs indépendants, comme la Commission des droits humains du Sri Lanka, de rendre visite à Shani Abeysekera afin qu'ils puissent évaluer son état de santé.

Le fait de ne pas fournir des soins médicaux adaptés à des personnes détenues constitue une violation des obligations internationales du Sri Lanka en matière de droits humains. En tant qu'État partie au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), le Sri Lanka est tenu de respecter, promouvoir, protéger et réaliser « le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale qu'elle soit capable d'atteindre ». Les personnes incarcérées doivent en tout temps bénéficier de soins de santé adéquats et voir leur sécurité garantie.

*Je vous prie instamment de veiller à ce que **Shani Abeysekera** bénéficie sans délai et régulièrement de soins médicaux de qualité dans un hôpital offrant les meilleurs traitements, et à ce qu'il puisse recevoir régulièrement et sans restriction la visite de membres de sa famille et d'observateurs indépendants. Si les visites sont restreintes en raison des mesures de prévention du COVID-19, elles doivent être remplacées par d'autres moyens de communication : téléphone, courriel ou appels vidéo, par exemple.*

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire général, l'expression de ma haute considération,

COMPLEMENT D'INFORMATION

Shani Abeysekera, ancien directeur du Service des enquêtes criminelles de la police du Sri Lanka, a supervisé les enquêtes sur un certain nombre d'affaires emblématiques de violations des droits humains. Il a notamment travaillé sur la disparition forcée du caricaturiste Prageeth Ekneligoda, l'agression du journaliste Upali Tennekoon, l'assassinat du journaliste Lasantha Wickrematunge et l'enlèvement de 11 jeunes (dits les « 11 de la marine »). Des membres actuels du gouvernement et leurs proches collaborateurs, dont le président Gotabaya Rajapaksa, étaient visés par certaines de ces enquêtes.

Quelques jours après la victoire de Gotabaya Rajapaksa à l'élection présidentielle de novembre 2019, Shani Abeysekera a été rétrogradé par la Commission nationale de la police, qui l'a nommé assistant personnel de l'inspecteur général adjoint de la police de la province du Sud, sans procédure disciplinaire ni enquête préalables. Shani Abeysekera a demandé réparation pour cette mutation en déposant une requête pour violation des droits fondamentaux auprès de la Cour suprême, faisant valoir qu'il avait été démis de ses fonctions après l'élection présidentielle et muté sans raison valable.

Le gouvernement actuel a accusé Shani Abeysekera d'avoir agi à des fins politiques. Le 31 juillet 2020, la Division criminelle de Colombo a arrêté Shani Abeysekera après qu'un sous-inspecteur de police l'eut accusé de dissimulation de preuves dans une affaire d'armes impliquant l'ancien inspecteur général adjoint. Cependant, selon certains médias, ce sous-inspecteur de police a par la suite indiqué devant un tribunal de première instance que des agents de la Division criminelle de Colombo avaient menacé de l'arrêter s'il refusait de faire une fausse déclaration accusant Shani Abeysekera d'être impliqué dans la fabrication de preuves. Sa demande de libération conditionnelle doit être examinée par la haute cour de Gampaha le 7 décembre 2020.

Le 25 novembre, les médias ont indiqué que Shani Abeysekera avait été testé pour le COVID-19 alors qu'il était en détention provisoire dans la prison de Mahara (province de l'Ouest), et qu'il avait été transféré dans un centre de traitement éloigné géré par l'armée, à Gallella (province du Centre-Nord), sans son consentement et sans que sa famille n'ait été informée de son transfert ni de son état de santé. Auparavant, le tribunal de première instance de Gampaha avait ordonné qu'il soit détenu à l'isolement en prison pour préserver sa vie et sa sécurité, étant donné qu'il avait contribué à des enquêtes et des condamnations dans de nombreuses affaires pénales. La Commission des droits humains du Sri Lanka a écrit à deux reprises au commissaire général des prisons, se disant inquiète pour la santé et la vie de Shani Abeysekera, en insistant sur le caractère indispensable d'une prise en charge hospitalière.

[Selon les médias](#), Shani Abeysekera, qui était à l'isolement dans l'hôpital de la prison de Mahara où il était traité pour son diabète et ses troubles cardiaques, a été placé avec d'autres prisonniers contre sa volonté avant d'être transféré, toujours contre son gré, dans un centre de traitement du COVID-19 géré par l'armée à Gallella, dans le district de Polonnaruwa. Le 27 novembre, il a été signalé que Shani Abeysekera avait été transféré à l'Hôpital des maladies infectieuses. Avant qu'il ne soit testé pour le COVID-19, son épouse avait écrit à plusieurs hauts responsables, dont le président de la Cour suprême, le procureur général et le chef de la police, pour leur signaler qu'il risquait d'être assassiné en détention provisoire et leur demander des mesures de protection en sa faveur.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais ou cingalais
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 27 JANVIER 2021.
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Gnendra Shani Abeysekera (il)